

MESURES COMPENSATOIRES

Un enjeu pour les gestionnaires d'espaces naturels

**Charte éthique
Mesures compensatoires
des Conservatoires d'espaces naturels**

Une Charte éthique, pour qui, pourquoi ?



• Pourquoi ?

- De nombreuses sollicitations
- Exprimer les valeurs du réseau, poser les principes et les conditions de l'implication des Conservatoires dans le dispositif de la compensation

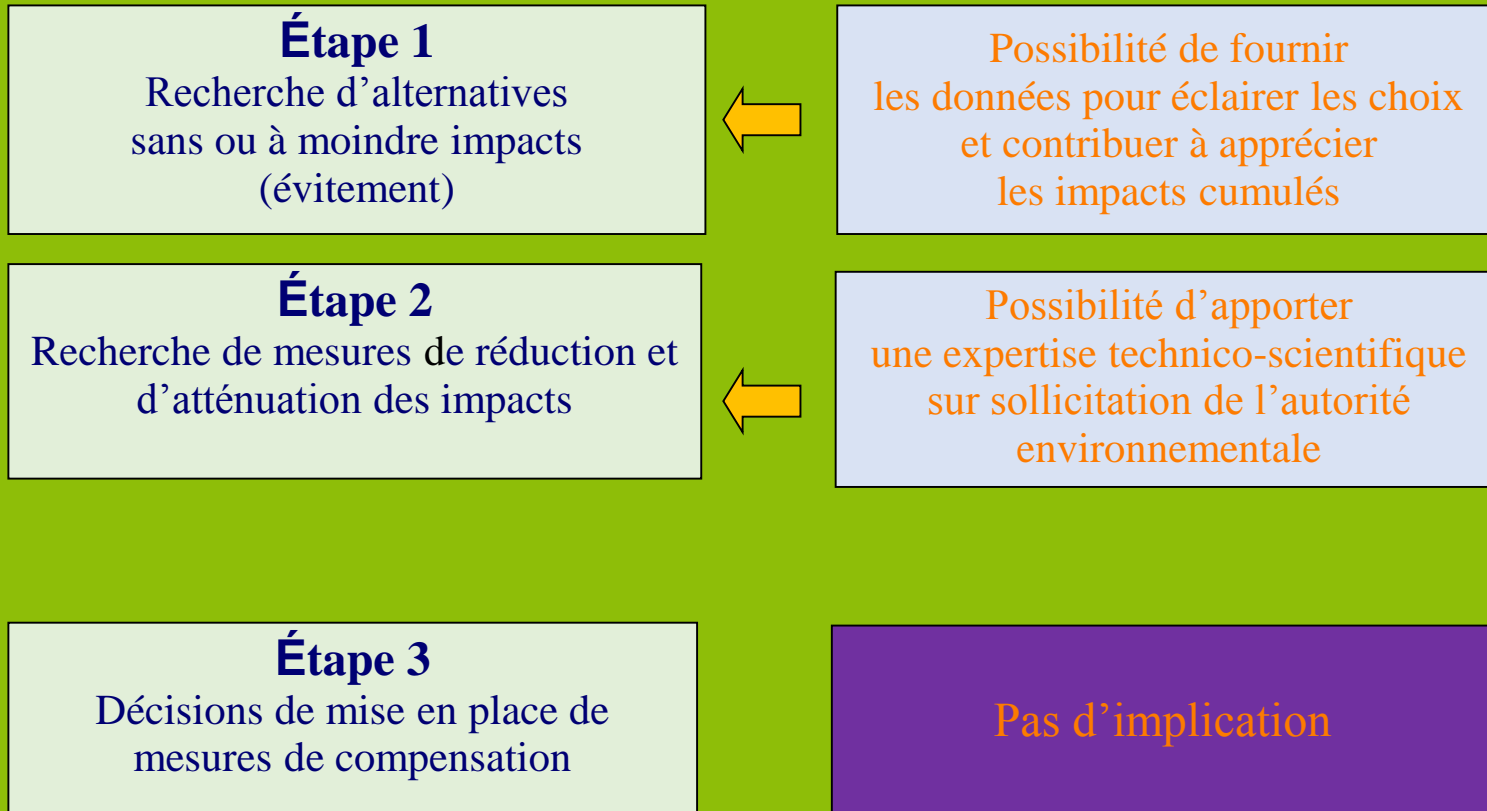
• Pour qui ?

- Les Conservatoires – guide de posture
- Les partenaires de la compensation – pour mieux faire comprendre les rôles possibles des CEN dans le dispositif.

2^{ème} édition 2015 (1^{ère} édition en 2009)



Quand peuvent intervenir les Conservatoires



Quand peuvent intervenir les Conservatoires

Étape 4
Mise en œuvre, suivi et évaluation
des mesures compensatoires



Possibilité de porter
des mesures compensatoires et
d'accompagnement, d'en effectuer
le suivi et l'évaluation.

Étape 5
Contrôle par les services de l'Etat de
la mise en œuvre et des effets des
mesures compensatoires



Possibilité d'apporter
une expertise sur sollicitation
des services de l'Etat



Principes et conditions

- la **légalité** de la procédure d'instruction du plan/projet/programme
- le respect et l'**optimisation des étapes d'évitement et de réduction** des dommages résiduels
- le respect avéré de l'**intérêt général** du projet en cas de déclaration d'utilité publique



Principes et conditions

- **la validité de l'étude d'évaluation des impacts** du plan/projet/programme
- le respect du **principe d'additionnalité de la mesure compensatoire**
- **la pérennité de la compensation** au regard de la durée des impacts résiduels engendrés

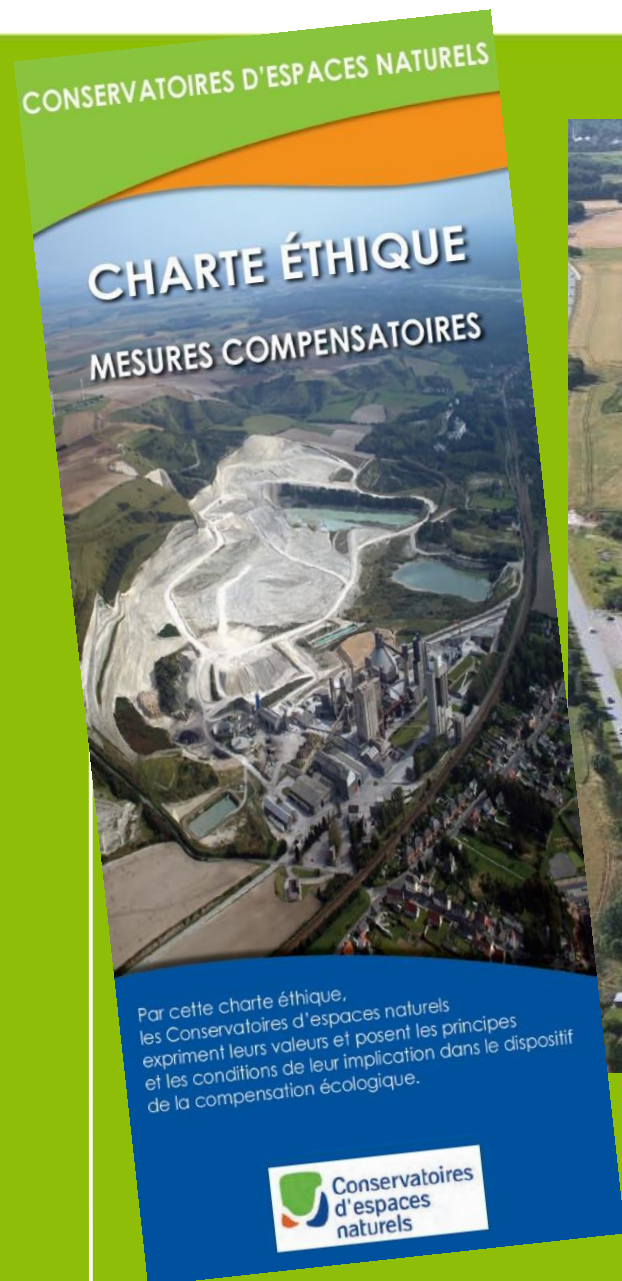


Principes et conditions

- l'**équilibre** entre l'ampleur des **pertes** de biodiversité, de fonctionnalité et de continuité et les **gains** correspondants recherchés
- la **faisabilité** scientifique et technique de la mesure compensatoire
- l'octroi de **moyens financiers** en adéquation avec les objectifs et à la durée de la mesure compensatoire



20^{ème} édition
du Forum des gestionnaires
des espaces naturels



Merci de votre attention